

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 13 MARS 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	17	17 + 4

Date de convocation  
7 mars 2024

Date d'affichage  
7 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER et Julien SEYSSEL.

**Représentées** : Christine ROBILLARD représentée par Robert BESANÇON, Valérie PELLERIN représentée par Liliane VOYARD, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER.

**Absent excusé** : Marcel CHRISTEL

Robert BESANÇON a été nommé secrétaire de séance.  
**Stéphanie KUSTERMAN**, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

## Objet : Convention avec Enedis pour le poste de transformation rue du Calvaire

N° de délibération : 20240315

Mme Hrvoj expose :

Enedis soumet à l'approbation du conseil municipal, une convention de mise à disposition d'un terrain de 25 m<sup>2</sup> situé rue du Calvaire.

Le terrain est destiné à l'installation d'un poste de transformation de courant électrique et de tous ses accessoires.

Ce transformateur remplace un transformateur existant mais dont la puissance n'est plus suffisante au regard des nouvelles constructions du secteur.

En contrepartie des droits qui lui sont concédés, Enedis versera une indemnité unique et forfaitaire de 400 €.

### Le conseil après en avoir délibéré :

**ACCEPTE** la convention de mise à disposition ci-annexée pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique et de tous ses accessoires ;

**AUTORISE** monsieur le maire à signer ladite convention et toutes les pièces s'y rapportant.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
17	21	21	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Robert BESANÇON  
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER  
Maire

